

Le mythe du récit de la fondation de Québec

Mathieu d'Avignon

Number 134, Summer 2018

Dossier Champlain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

d'Avignon, M. (2018). Le mythe du récit de la fondation de Québec.
Cap-aux-Diamants, (134), 11–14.

LE MYTHE DU RÉCIT DE LA FONDATION DE QUÉBEC

par Mathieu d'Avignon

Samuel de Champlain, quel personnage historique fascinant! Le héros d'un mythe. Un être extraordinaire en voie de redevenir un homme. Il est paradoxal, à la fois connu mondialement pour ses exploits comme explorateur et administrateur colonial et entouré de mystère. Il s'est forgé une renommée grâce à ses cartes et ses récits de voyages en Amérique du Nord-Est, sa description de la fondation de l'île Sainte-Croix (Dochet Island, Maine) et de Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.) en 1604-1607 et de Québec en 1608-1632. Mais l'homme reste très discret sur sa vie privée et difficile à cerner, énigmatique. Il en résulte que plusieurs facettes de son histoire sont encore méconnues et alimentent des recherches et des débats parmi les historiens. Était-il noble de naissance? Pourquoi a-t-on autant tardé avant d'analyser ses dires et ses actions et de mettre en doute ses écrits? Pourquoi les Canadiens français puis les Québécois, les Canadiens, les Français, les États-Uniens se sont autant identifiés à lui? Peut-on le qualifier de fondateur unique de Québec et de la Nouvelle-France? Était-il humaniste? Où sont ses archives personnelles? Où son tombeau se trouve-t-il? Pourquoi la société québécoise, qui connaît autant ce fondateur et qui rappelle sa mémoire par tant de livres, de lieux, de bâtiments et de monuments, qui lui doit tant,



« Défaite des Yroquois au Lac de Champlain », repris de l'œuvre *Voyages de Champlain* (1613). Cet autoportrait est la seule image contemporaine de l'explorateur. Peut-être le seul véritable portrait de Samuel de Champlain tel que dessiné par lui-même.

n'investit-elle pas davantage pour le retrouver? Le Vieux-Québec, ce n'est quand même pas la vallée des Rois! Beaucoup de questions d'actualité que les historiens devront fouiller et élucider. Ce qui est certain, c'est qu'il continue de susciter de l'intérêt, d'enflammer la curiosité et la passion des historiens et d'un lectorat de plus en plus large. L'historien Marcel Trudel parle même d'un « culte » voué à Champlain (ne prononce-t-on pas une prière annuelle en sa mémoire à Québec depuis des lustres?) pour expliquer les critiques acerbes et les

levées de boucliers qui peuvent survenir lorsque l'on analyse et critique ses actions et ses discours sur les événements de son temps et sa personne...

LE MYTHE DE LA FONDATION DE QUÉBEC

La fondation de Québec aussi demeure en partie mythique. Qu'est-ce qu'un mythe en histoire? La définition de Paul Foulquié le décrit comme un « fait historique du passé qui a subi les déformations de l'action fabulatrice de l'esprit ». Le mythe de la fondation de Québec repose sur plusieurs idées erronées et/ou non-dits. Pendant près de trois siècles (et encore de nos jours dans certains livres), ce récit mythique a perduré tant dans l'histoire que dans la mémoire collective des Québécois, variant selon les époques et les auteurs. Les grands faits de la trame narrative de la fondation sont connus et immuables : le 3 juillet 1608, des Français fondent une habitation à Québec et Champlain, leur commandant, est sur place. Là où s'est construit un récit mythique, c'est lorsque des auteurs français du temps de la Nouvelle-France (en majorité des clercs) ont commencé à vouloir le distinguer de ses devanciers et contemporains protestants, puis lorsque les auteurs francophones du XIX^e siècle ont pris le relais en voulant en faire un héros national, « le premier Canadien », un « Apôtre » de l'Église catholique, et à représenter les Amérindiens comme



Monument de Pierre Dugua de Mons, par Hamilton MacCarthy, érigé en 2007, sur l'avenue Saint-Denis, près de la citadelle de Québec. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Dugua_de_Mons).

des êtres inférieurs, des « sauvages » que Champlain et ses contemporains (et par extension les Canadiens français) étaient venus « civiliser ». Ce récit a eu des conséquences néfastes considérables sur la connaissance de l'histoire du début du XVII^e siècle. Pendant longtemps, on a ignoré les faits suivants. Une alliance franco-montagnaise scellée près de Tadoussac en 1603 a rendu possible la fondation de Québec en 1608. Le roi Henri IV a demandé et obtenu la permission d'envoyer des hommes en territoire montagnais. C'est Henri IV qui a élaboré la politique d'alliances de la France avec les « princes » autochtones et non pas Champlain. Il reconnaissait que les autochtones formaient des « peuples » et des « nations », comme Champlain dans ses récits. Champlain et les chefs alliés se disaient « frères ». Les environs de Québec n'étaient pas inhabités et il y avait une cohabitation. Les Montagnais-Innus nommaient Québec « Uepishtikueiau » (j'en connais qui le nomment encore ainsi). Le toponyme Québec serait issu d'un malentendu (de « *kapak* » en innu aimun, qui signifie « débarquez », et non « là où la rivière rétrécit » (« *uepishitkueiau* »)... J'ai étudié le déni de la contribution amérindienne à la fondation dans d'autres recherches. Pour des raisons pratiques, je n'y reviens pas ici. Il en va de même pour la contribution cruciale

de François Gravé Du Pont, autre fondateur négligé de l'histoire de Québec, que Champlain respectait comme un « père »...

ET LE RÔLE DES PROTESTANTS PASSÉ SOUS SILENCE

Parallèlement à l'oubli de la contribution des Amérindiens, on a nié celle des Français protestants. Pourquoi? D'une part, seuls des colons catholiques ont pu s'y établir après 1627 et la société coloniale française (comme le seront plus tard la société canadienne-française et la société québécoise) est devenue majoritairement catholique. D'autre part, pour des raisons religieuses et idéologiques, des protestants tel Pierre Dugua de Mons ne pouvaient figurer dans le panthéon des grands personnages de l'histoire de la Nouvelle-France, du Canada français et du Québec. Lorsque l'on connaît la grande influence que les autorités catholiques ont eu sur la société et sur la diffusion des savoirs au Québec jusqu'aux années 1950-1960, « pour le meilleur et pour le pire », on comprend qu'il aurait été impensable qu'un protestant devienne le « père » d'une nation catholique. C'est surtout pour cela qu'on a choisi Champlain comme fondateur unique.

CHAMPLAIN, « FONDATEUR UNIQUE » DE QUÉBEC?

Le principal débat actuel concernant la fondation de Québec, instigué dès les années 1950-1960 par l'historien Marcel Trudel et relancé au moment du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, porte sur l'identité du ou des fondateurs. « Qui est le fondateur : Dugua ou Champlain? » En 2018, il s'agit selon moi d'un faux débat dans la mesure où nous savons depuis des décennies que le récit des origines de Québec a été pendant longtemps tronqué et incomplet et qu'il demeure en partie mythique. On devrait plutôt s'intéresser aux fondateurs. Dès le départ, même les fervents catholiques

admettaient que les protestants et les Montagnais étaient également des fondateurs ou des acteurs de la fondation! C'est notamment le cas du jésuite Pierre Biard qui, dans sa *Relation* de 1613-1614, reconnaît que Dugua a fondé Québec en y envoyant Champlain et des engagés et que les Français s'établissent en territoire montagnais. Bref, une relecture des sources d'époque et de l'historiographie québécoise s'impose si l'on veut mieux connaître les grandes alliances fondatrices (Henri IV et nobles marchands, Français catholiques et protestants, Amérindiens et Français) du temps des origines de Québec.

Nous savons aussi que la fondation était un processus lent et qu'elle n'était pas l'œuvre d'un seul homme. Par exemple, ce sont Dugua et Champlain qui font pression pour que la famille de Louis Hébert vienne s'établir à Québec dans des conditions décentes en 1617. Encore en 1628-1629, lorsque les Kirke prennent Tadoussac, le Cap-Tourmente et Québec au nom de la couronne d'Angleterre, rien n'était encore acquis pour les Français en Canada! Chacun a joué son rôle dans la fondation, un processus lent qui ne commence pas et qui ne finit pas le 3 juillet 1608.

CHAMPLAIN : UN HOMME DÉSINTÉRESSÉ?

Pendant longtemps, les historiens du Canada français et du Québec ont représenté Champlain comme un homme « désintéressé » dont les visées grandioses (le service du roi, les explorations, la fondation, la conversion des Amérindiens au catholicisme, l'agriculture) dépassaient largement celles des « vils » marchands. Pour construire un personnage de taille héroïque (dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant, l'élite religieuse contrôle et censure la publication des livres d'histoire et des manuels scolaires afin de fabriquer un fondateur à son image), ils ont occulté du même coup un pan fondamental de sa carrière

canadienne : lui-même était associé de certaines compagnies marchandes! Champlain a grandement contribué à la construction de cette représentation, en critiquant les réalisations de certaines compagnies et en se définissant comme un homme aux visées plus nobles. Mais cette représentation de l'homme désintéressé ne cadre pas avec les faits.

LA CONTRIBUTION DE DUGUA DE MONS

Certains historiens ont déjà soulevé le fait que Dugua n'a pas pris part à l'expédition de 1608 pour justifier l'attribution du titre de fondateur unique de Québec à Champlain : « Dugua n'est même pas venu à Québec, il ne peut pas être le fondateur », ai-je (en résumé) déjà lu et entendu. Même s'il ne s'embarque pas pour Québec avec ses hommes (puisqu'il doit demeurer dans la métropole pour obtenir un nouveau monopole dès l'année suivante), Dugua joue un rôle fondamental dans la fondation. Et il a appuyé le projet jusqu'en 1622, dix ans après la révocation de sa lieutenance générale! Et il a peut-être vu Québec et les environs en prenant part à l'expédition de fondation de Tadoussac en 1600 par un autre protestant, Pierre Chauvin de Tonnetuit... Grâce aux écrits et aux archives d'époque, il est possible de procéder à une estimation de la contribution financière de chacun à la fondation. Le but de cet exercice n'est pas de trancher le débat du fondateur unique, de savoir qui a investi le plus dans le projet. Il s'agit plutôt de rappeler que Dugua et Champlain ont financé la fondation et qu'ils en ont retiré des avantages. Il n'existe à ce jour aucune source permettant d'établir tous les investissements, les pertes et les profits liés à la fondation et au commerce des fourrures de cette époque. La découverte de nouvelles archives, de contrats notariés ou

d'écrits inédits permettra de compléter ces données sommaires. Aucun document ne précise le montant exact investi par Dugua pour fonder Québec entre 1608 et 1613. Mais, grâce à deux documents d'époque, un *factum* rédigé par des marchands malouins en 1613 pour critiquer l'octroi d'un monopole à Dugua et une phrase des récits de voyages de Champlain, il est possible de le chiffrer approximativement. Les marchands malouins stipulent qu'il a coûté 50 000 livres tournois à Dugua pour fonder et entretenir une colonie en Acadie pendant trois ans (1604-1607). Champlain avancera plutôt le montant, plus plausible, de 100 000 livres. L'habitation de Québec fut construite dans un contexte similaire, sauf qu'elle

associés lui eurent vendu leurs parts et jusqu'à ce qu'il vende son habitation à la compagnie qui succède à la sienne en 1613 à titre de détentrice du monopole, la Compagnie de Canada. Des fortunes pouvaient être investies et englouties dans la grande aventure de la traite des fourrures! Les risques de pertes de vies humaines et de capitaux étaient considérables.

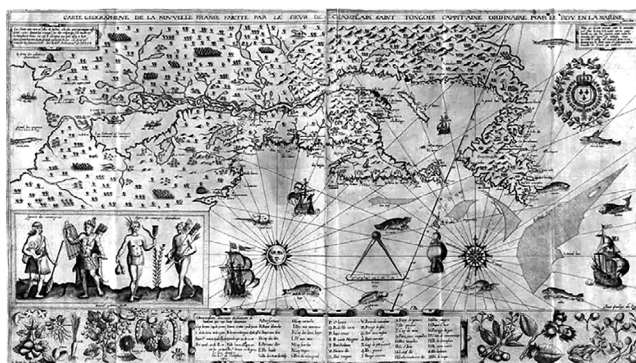
Revenons aux données d'époque disant qu'il aurait coûté entre 50 000 et 100 000 livres à Dugua pour son habitation en Acadie. Retenons une moyenne annuelle de 16 666 à 33 333 livres à investir pour concrétiser le projet. Dugua a dû financer et entretenir l'habitation de Québec pendant cinq ans. En reprenant les chiffres de son projet acadien, on peut estimer qu'il a investi quelque

83 330-166 665 livres au total dans l'entreprise canadienne. Même si ces chiffres sont approximatifs et sujets à révision, ils demeurent éloquents. À titre comparatif, Champlain aura acquis une maison de deux corps de logis à Brouage en 1620-1621 pour la somme de 1 000 livres! Évidemment, les investissements de Dugua ont amené des retombées qui restent à chiffrer. Étant donné qu'il poursuit son entreprise en Acadie pendant trois ans, la déplace au Canada en 1608 et l'alimente jusqu'en 1613 en demeurant propriétaire de l'habi-

tation de Québec, on devine que l'affaire devait être rentable.

INVESTISSEMENTS, BÉNÉFICES ET PRIVILÈGES

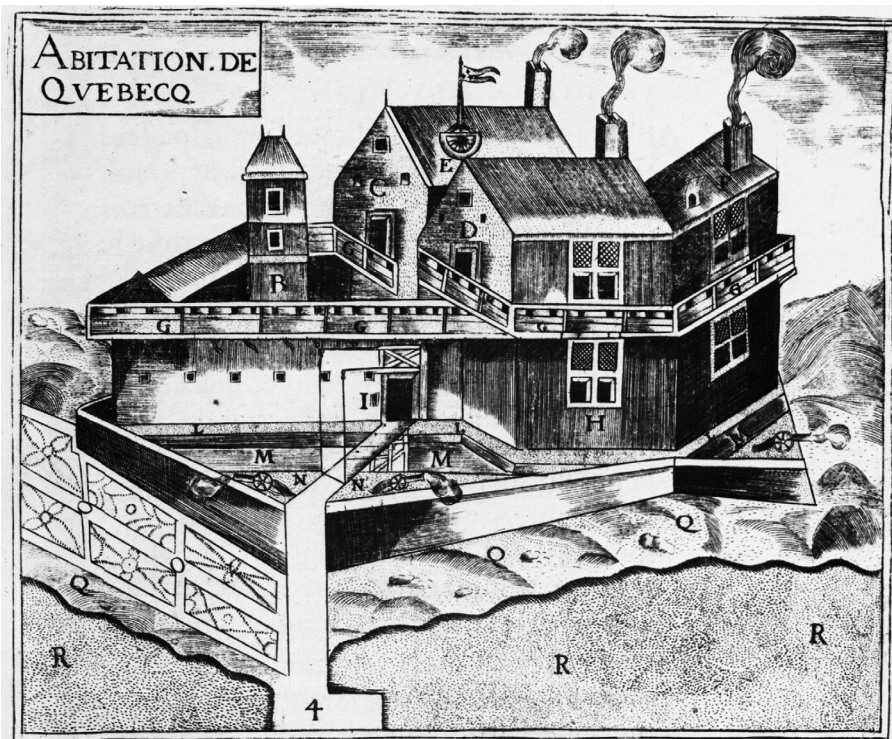
Quelles sommes Champlain investit-il et quels privilèges obtient-il à la même époque? On sait notamment qu'il a acheté des parts de la Compagnie de Canada en 1613, pour une valeur de 1 800 livres, avant de les céder à Dugua dans les jours suivants. On sait aussi qu'il détenait des parts dans la Compagnie des Cent-Associés entre 1627 et 1635. À son décès, il légua à son épouse



Carte de 1612 de Samuel Champlain (parue dans la même édition) montrant les environs de Québec, l'habitation « lieux où souvent les sauvages se cabanent » et un campement montagnais à proximité. Cette même carte contient un encadré où l'on voit un couple de Montagnais. (*Œuvres de Champlain*. Montréal, Éditions du Jour, 1973, volume I, hors-texte.)

n'a pas dû être déménagée comme ce fut le cas de celle de l'île Sainte-Croix/Port-Royal.

Avant de parler des sommes investies par Dugua en particulier, il importe de souligner qu'il n'obtient le monopole de la traite que pour un an (1608-1609). Il entretient ensuite l'habitation sans monopole avec des associés pendant que des compagnies rivales de France et d'ailleurs viennent accaparer une partie des profits de la traite des fourrures devant financer la fondation et l'envoi de colons. Il a continué de l'entretenir seul et d'envoyer des hommes sur place pendant deux ans (1611-1613), après que ses



ABITATION. DE QVEBECO

- | | | |
|--|---|--|
| <p>A Le magazin.
 B Colombier.
 C Corps de logis où sont nos arm's, & pour loger les ouuriers.
 D Autre corps de logis pour les ouuriers.
 E Cadran.
 F Autre corps de logis où est la forge, & art'ians logés
 G Galleries tout au tour des</p> | <p>logemens.
 H Logis du sieur de Champlain.
 I La porte de l'habitation, où il y a Pont-leuis.
 L Promenoir autour de l'habitation contenant 10. pieds de large iusques sur le bort du fossé.
 M Fossés tout autour de l'habitation.</p> | <p>N Plattes formes, en façon de tenailles pour mettre le canon.
 O Jardin du sieur de Champlain.
 P La cuisine.
 Q Place devant l'habitation sur le bort de la riuiere.
 R La grande riuiere de sain& Lorens.</p> |
|--|---|--|

Le dessin de l'habitation de Québec par Champlain (paru dans son édition de 1613) est connu mondialement. Il figure dans des centaines de livres et de manuels d'ici et d'ailleurs. Il a inspiré quantité d'artistes et des architectes québécois s'y intéressent encore! (*Cœuvres de Champlain*. Montréal, Éditions du Jour, 1973, volume I, hors-texte, p. 302-30).

SORTIR DE L'OUBLI LES MONTAGNAIS ET DUGUA DE MONS

Quels pans de l'histoire de la fondation de Québec doit-on mieux connaître? Gardons en tête l'essentiel de ce qui a été nié jusqu'à tout récemment. Les Montagnais-Innus ont accueilli les nouveaux venus à Uepishtikueiau. Ils ont contribué à la fondation d'une habitation et d'une colonie à Québec. Ils ont permis aux Français d'explorer le continent et d'élargir leur réseau d'alliances. Ils ont joué un rôle important dans l'histoire de Québec longtemps après le décès de Champlain et leurs descendants continuent de le faire à leur manière. Malgré cela, rares sont les livres d'histoire et les manuels scolaires qui rappellent l'existence d'un lieu nommé Uepishtikueiau... Par ailleurs, parce qu'on a insisté uniquement sur le rôle fondateur de Champlain au cours des siècles passés, on a oublié que Dugua était demeuré le propriétaire principal de l'habitation pendant cinq ans! Tous ces acteurs et faits historiques méritent d'être connus. Les reconnaître ne diminue d'aucune façon la contribution de Champlain.

Mathieu d'Avignon est historien et enseignant en univers social et en anglais au secondaire.

Pour en savoir plus :

Pierre Biard, « Relatio Rerv Gestarum in Novo-Francia Missionis, Annis 1613-1614 », dans Thwaites, R. G., *The Jesuit Relations and Allied Documents [...], 1610-1791*, New York, Pageant Book Company, 1959, vol. II, p. 203 et 209.

Mathieu D'Avignon. *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 540 p.

Paul Foulquié. *Vocabulaire des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 230.

Robert Le Blant et René Baudry. *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*. Volume I (1560-1622), Ottawa, Publications des Archives publiques du Canada, n° 15, 1967, p. 245, 398 et 402.

3 900 livres de parts dans deux compagnies de traite. Pendant toutes ces années, sous la lieutenance générale de Dugua et sous le commandement d'autres éminents personnages, la lieutenance de Champlain lui rapporte des gages et des privilèges. Il faut rappeler notamment que c'est Dugua qui finance les explorations de Champlain, son lieutenant, en 1609-1612 et qui lui permettra de nommer un grandissime lac à son propre nom pour la postérité! Ladite Compagnie de Canada lui verse annuellement 1 200 livres en gages (qu'il voyage ou non au Canada). La Compagnie de Caën, qui la remplace en 1620-1621 à titre de détentrice du monopole (jusqu'à ce

que la Compagnie des Cent-Associés lui succède à son tour en 1627), doit lui fournir une dizaine d'engagés pour l'assister dans ses explorations et entretenir sa famille lorsqu'elle se trouve à Québec. En plus, Champlain reçoit en gages annuels 1 200 livres et 17 % de la valeur des biens saisis aux contrevenants du monopole et des amendes perçues dans la colonie. Savoir cela n'amoindrit pas les mérites de Champlain, cela ne fait que rappeler qu'il s'inscrivait dans un réseau de nobles et de marchands français, plus ou moins fortunés, souhaitant financer la fondation et faire des profits grâce à la traite des fourrures.